

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue le **lundi, 21^e jour du mois de décembre 2009**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à ou vers 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 19 décembre 2009. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil sont présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2009-324

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé du conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter l'ordre du jour apparaissant à l'avis de convocation de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2010 de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

INFORMATIONS CONCERNANT LE BUDGET

Monsieur le maire Hugues Grimard fait lecture du document explicatif relatif aux prévisions budgétaires 2010 et donne certaines informations sur les dépenses et les revenus y apparaissant, compte tenu des orientations prises par le Conseil municipal en considération du contexte économique.

2009-325

ADOPTION DU BUDGET 2010

Monsieur le maire dépose à la présente séance extraordinaire du Conseil le budget des activités municipales pour l'année 2010 prévoyant des revenus au montant global de 9 456 650 \$ et des dépenses au montant de 9 456 650 \$ pour un budget équilibré. En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter le budget 2010 de la Ville d'Asbestos, tel que présenté.

Adoptée

2009-326

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012 tel que présenté. Ce programme triennal d'immobilisations est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adoptée

2008-327

PUBLICATION DU DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2010

Conformément à certaines dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que le document explicatif et informations statistiques du budget 2010 soient reproduits dans le bulletin municipal à paraître au cours du mois de janvier 2010, lequel est transmis dans chacun des foyers de la municipalité.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des contribuables adressent diverses questions, demandes d'informations ainsi que des suggestions relativement au nouveau budget.

2008-328

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu qu'elle soit levée à 19 h 50.

Adoptée

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-SUPPLÉANT**

/lg